

Décision 08-D-06 du 02 avril 2008

relative à des consignes syndicales de dépassement des tarifs conventionnels par les médecins spécialistes de secteur I

Posted on: 02 avril 2008 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Fédération nationale « Familles rurales »

Dispositif(s)

Décision mixte
Hors de cause
Injonction de publication
Pratique établie
Sanctions pécuniaires

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Confédération nationale des associations de médecins libéraux (CNAMLib), Union des médecins spécialistes confédérés (UMESPE), Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Fédération des médecins de France (FMF), Syndicat des médecins libéraux (SML), Syndicat des gynécologues obstétriciens de France (SYNGOF), Syndicat national des psychiatres privés (SNPP), Syndicat national des pédiatres français (SNP)

Lire

le texte intégral de la décision

385.83 Ko

le communiqué de presse